

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

(A.P.E.E.E. – *Association des Parents d'Elèves des Ecoles Européennes au Luxembourg*)

Tous les parents sont représentés par l'A.P.E.E.E. en tant que seul organisme reconnu officiellement par les statuts des écoles européennes. L'A.P.E.E.E. est donc le seul interlocuteur reconnu vis-à-vis de l'école et des parties tierces. Les représentants de l'A.P.E.E.E. participent à plusieurs comités formels de l'école, y compris les Conseils d'Administration, les Conseils d'Education et les Comités de Santé et Sécurité.

L'A.P.E.E.E. est une association sans but lucratif enregistrée conformément à la législation luxembourgeoise. Ses objectifs sont détaillés dans son statut. Le but principal de l'A.P.E.E.E. consiste à promouvoir une communication transparente et à fournir un outil permettant aux parents d'élèves de cultiver leur intérêt dans l'éducation de leurs enfants, de soutenir le travail de l'école et d'y apporter leur contribution, devenant ainsi de véritables partenaires dans les décisions qui ont des répercussions sur leurs enfants et sur leur vie familiale – et par là même d'améliorer la qualité de l'expérience acquise par les élèves et par leurs parents au contact avec les Ecoles Européennes au Luxembourg.

L'A.P.E.E.E. participe à l'organisation des activités périscolaires, à la gestion de la cantine de l'école, aux échanges linguistiques, aux voyages scolaires, à la fête annuelle de l'école – et collabore avec d'autres organisations associées, telles que l'Association des Transports Scolaires et l'association «Les Mots-de-Zaza» qui gère la bibliothèque. L'A.P.E.E.E. coordonne le réseau des délégués de classe et organise diverses soirées d'information et d'autres actions et événements. L'A.P.E.E.E. entretient un fonds social destiné à fournir une aide financière sous certaines conditions, et organise des collectes pour faire des dons d'équipements et de matériaux à l'école. L'A.P.E.E.E. peut fournir des conseils aux parents sur diverses matières telles que le minerval des élèves de catégorie III, l'intégration des enfants avec besoins éducatifs spécifiques (*SEN*), les cours de rattrapage, les élèves dont la langue maternelle ne correspond pas aux sections linguistiques (*SWALS*), la discipline, le harcèlement, le choix des cours, les transferts entre cycles (maternelle/primaire/secondaire) ou l'attribution administrative (entre Lux.1 et Lux.2).

Au-delà du site web, l'A.P.E.E.E. diffuse des informations régulières aux membres au travers du magazine de l'école "Ad Parentes", et maintient un secrétariat permanent. Devenir membre de l'A.P.E.E.E. ne coûte pas cher (la cotisation actuelle est de 24 euros par famille par an), et donne le droit de se présenter comme candidat aux élections du Comité de Gestion et de participer aux votes sur les politiques. Les membres du Comité sont des bénévoles. **NOUS COMPTONS SUR, ET VOUS REMERCIONS POUR, VOTRE SOUTIEN.** Pour vous assurer que votre inscription est à jour, veuillez remplir le formulaire en annexe et le renvoyer à l'adresse ci-dessous.

A.P.E.E.E. Bâtiment Jean Monnet, Bureau C1/004, L-2920 Kirchberg.  
Téléphone 4301 33105. Fax 4301 34869. Email [office@apeee.lu](mailto:office@apeee.lu). Site web [www.apeee.lu](http://www.apeee.lu).  
Compte bancaire Société Générale IBAN : LU77 0611 0037 7320 OEUR

---